

Compte-rendu de la Commission Administrative Paritaire du corps des Adjointes Techniques des Administrations de l'État du 26 mai 2011

1) Approbation des procès-verbaux des séances du 30 septembre 2010 et du 2 décembre 2010

Les deux PV ont été corrigés et ont été approuvés à l'unanimité.

Sur les promotions, nous avons demandé pour les prochains P.V. d'affiner la conclusion du choix.

2) Titularisations

- **22 stagiaires** ont été titularisés:

19 agents (mai-juin 2011): **Acarregui** Guillaume (*Fontainier de Versailles*), **Babinot** Marc (*Jardinier de Fontainebleau*), **Bezarie** Emilie (*Reliure de la BNF*), **Buchet** Didier (*Installateur d'Ecouen*), **Carrasquedo** Imanol (*Jardinier à Malmaison*), **Colonna Cesari** Fabrice (*Pisciculture de l'Aquarium Porte Dorée*), **Croise** Karine (*Marbrier du Louvre*), **Dion** Nicolas (*Photographe de la BNF*), **Droy** Sandrine (*Aménagement-Finition du Louvre*), **Dufresne** Guillaume (*Installateur d'Orsay*), **Ganofsky** Jean-Luc (*Aménagement-Finition CNSMDP*), **Lavaut-Gomez** Manon (*Reliure de la BNF*), **Le Corre** Chloé (*Aménagement-Finition EA Paris La-Villette*), **Luys** Nicolas (*Pisciculture de l'Aquarium Porte Dorée*), **Motte** Cédric (*Marbrier du Louvre*), **Ribier** Arnaud (*Jardinier de Versailles*), **Rochereau-de-la-Sablère** Jean (*Ebéniste du Louvre*), **Roineau** Rebecca (*Tapissière de Compiègne*), **Walter** Géraldine (*Photographe de la BNF*).

3 agents (sept 2010 avec effet rétroactif): **Leray** Marie-Line, **Naveau** Elodie et **Pieton** Julie (toutes trois relieuses affectées de la BNF).

- **2 titularisations** recrutés au titre de l'article 27 (reconnaissance en qualité de travailleurs handicapés)

Félicitations aux candidats !

- **2 demandes de prolongation** de stage ont été étudiées:

- 1 installateur d'Orsay s'est vu prolongé son stage de 6 mois: l'administration demandait un an, mais après lecture, les rapports ne le justifiaient pas. Nous nous sommes abstenus sur ce choix de 6 mois.

- 1 installateur du CNAP voit également son stage prolongé de 6 mois. Nous nous sommes opposés à ce choix, l'arbitrage est donc aux mains du Ministre.

Ces reports ne doivent pas être considérées comme une sanction mais comme un avertissement. Il est donc important de rappeler aux stagiaires d'être assidu à leur travail.

L'administration s'est engagée à prévenir les agents concernés des motivations et des conséquences qu'entraîne cette décision de prolongation de stage.

Notes: Pour une titularisation, seul le directeur d'établissement signe le rapport de stage.

Prolongations de stage: 6 mois renouvelable une fois, ou 1 an maximum.

À la suite d'une remarque d'un représentant du personnel sur le décompte des voix de l'administration, nous avons été informés que le président détenait le vote de la parité administrative, se prononçant ainsi d'une seule voix.

Nous nous sommes étonnés de cette pratique due en partie au mode de désignation par cooptation du collège administration. Ceux ci en toute indépendance ne peuvent donc pas librement faire infléchir un vote en faveur des représentants du personnel.

3) Intégrations

Il a été vu deux intégrations d'agents d'autres ministères. Nous accueillons officiellement : Messieurs : **Cire** Olivier de *l'ENSA de Bourges* et **Le Page** Rémy de *l'École d'Architecture de Bretagne*.

Comme à la CAP précédente, nous redemandons de préciser la spécialité des candidats sur le tableau de présentation.

4) Demande de révision d'évaluations

Une demande de révision de l'évaluation 2010 portait sur des appréciations négatives et une évaluation à la moyenne inférieure. L'administration de son site a seulement proposé de modifier l'intitulé de sa fonction.

La demande de l'agent portait sur des objectifs et des missions administratives qui lui ont été imposées, ne rentrant d'ailleurs pas dans le cadre de ses fonctions.

La demande dénonçant surtout des dérives de management, le président de la CAP s'est engagé à contacté le directeur pour redéfinir ses attributions.

Le Président de la CAP rappelle qu'il nous est impossible de changer l'appréciation du notateur. La CAP ne peut se prononcer que sur la conformité de la procédure ou d'éventuelles contradictions manifestes.

5) Questions diverses

Liste complémentaire du concours 2009 (métiers d'art jardins): 2 postes ne sont toujours pas pourvus, la liste complémentaire est toujours d'actualité.

Définition d'un « agent polyvalent » : le statut du corps définit le cadre de la spécialité, et ne peut être modifié que par le CTP Ministériel.

Concours métiers d'art: concours en T.A. céramiste prévu en octobre, et probablement en ATMC IMOA et jardinier courant octobre 2011.

Détachement d'un agent sur le domaine de Compiègne: nous apprenons que l'administration leur a envoyé une lettre leur demandant de renoncer à leur demande de détachement. Nous en déduisons que les postes ont été supprimés.

***** Prochaine CAP : 25 novembre 2011 *****

Un renouvellement de vos représentants aura lieu en fin d'année, nous vous appellerons à y participer massivement !

Vos représentants syndicaux

CGT – FSU - SUD

ATMC Principal 1 ère classe :

Titulaire : **Jean BARBIER** *Domaine National de Pau* ☎ 05.59.98.60.96 (service)

Suppléant : Franck BOYER *EPA du Louvre* ☎ 01.40.20.67.78 (service)

Titulaire : **Pascal ALIBERT** *Musée de la Préhistoire* ☎ 05.53.06.45.45 (service)

Suppléant : Jérôme LAMBERT *Domaine de Compiègne*

ATMC Principal 2 ème Classe :

Titulaire : **David LABASSE** *Domaine National de Pau* ☎ 05.59.98.60.96 (service)

Suppléant : Kévin Van LICHTERVELDE *EPA Versailles* ☎ 01.40.15.51.70 (perm CGT-Culture)

ATMC 1 ère Classe :

Titulaire : **José PARRILLA** *École d'Architecture de Toulouse* ☎ 05.62.11.50.78 (bureau)

Suppléant : Jean-Louis NEE *Château de Malmaison* ☎ 01.41.29.05.55 (standard)

Titulaire : **Jean-Louis COLLIN** *DRAC Rhône-Alpes* ☎ 04.72.00.43.94

Suppléant : Yannick CHANVALLON *Domaine de St Cloud* ☎ 06.89.62.69.75

ATMC 2 ème classe:

Titulaire : **Fabrice IZZI** *EP BNF Richelieu* ☎ 01.53.79.42.88 (service)

Suppléant :

Titulaire : **Saada MAAMAR BENHADJAR** *SG BFS* ☎ 06.47.49.43.21 (port professionnel)

Suppléant : Manuel ANDRE *SG BFS* ☎ 01.40.15.77.26 (service)